

ABONNEMENTS

Un an, 12 fr.	Six mois, 7 fr.	Trois mois, 4 fr.
Un mois, 1 fr.	15 jours, 0 fr. 50	5 jours, 0 fr. 25

LES ANNONCES SONT REÇUES
A PARIS, à l'Agence HAVAS, 6, place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, Rue de la Victoire. - A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS, 10, Rue de la Victoire. - A PAU, aux Bureaux du Journal.

PUBLICITÉ

Publicité Judiciaire	0.20 la ligne
Publicité Commerciale	0.30 la ligne
Publicité Réclamatoire	0.50 la ligne

La Semaine Politique

Comme il est difficile de se faire une disposition d'esprit indépendante et calme quand il s'agit de juger des événements qui se déroulent à plusieurs milliers de kilomètres et sur lesquels on est mal renseigné !

Les dépêches de Salonique parlent d'un engagement où l'armée serbe aurait arrêté l'offensive bulgare et infligé un sérieux échec à l'invasisseur.

On saura dans quelques jours quelle importance attribuer à ce fait d'armes ; mais, pour le moment, on se raccroche — on a besoin de le faire — à l'espoir qu'il facilitera la jonction si désirée des troupes serbes et de notre corps expéditionnaire.

Le résultat n'est pas impossible, au dire des spécialistes. En attendant, on note avec angoisse les phases de cette agonie d'un peuple odieusement abandonné par ses alliés. Le gouvernement serbe s'est transporté en Albanie ; le cercle se resserre autour de ces glorieux débris et l'on interroge angoissément les horizons d'où viendra le secours attendu.

La France est accourue, comme toujours, la première. L'Angleterre se fait attendre. L'Italie se fait attendre.

Aux dernières nouvelles, l'intervention italienne est annoncée comme certaine. A Salonique, à Durazzo ? on ne sait. Mais, pour Dieu, qu'on se hâte ! Il n'est plus possible d'attendre...

Un expéditionnaire des troupes dans la péninsule, l'Italie pose un acte très important et devant lequel, parait-il, elle a reculé jusqu'à présent : elle déclare la guerre à l'Allemagne, dont elle va rencontrer les soldats. Mais, les Allemands, ne les a-t-elle pas devant elle dans le Trentin ? Et quelle est cette subtilité de la guerre que l'on fait sans être en état de guerre ? Le droit international est-il donc si intangible ? Est-il si respecté ?... Même après l'invasion de la Belgique ; même après que les Austro-Allemands utilisent sans vergogne le Danube pour les transports de guerre ; même après le débarquement des alliés à Salonique ! Et alors qu'on parle d'une armée russe se préparant à traverser la Roumanie !

Reconnaissons que les théories sur la neutralité ont reçu de cette guerre plus d'un accroc.

En tout cas, ce n'est pas le casus belli qui peut manquer à nos voisins. L'acte action de l'Allemagne dans les Balkans menaçait directement la politique de l'Italie, puissance méditerranéenne.

« Si, écrit l'Idée nationale, nous n'hésitons pas à l'Allemagne de la Méditerranée, comme nous l'avons fait déjà en la prévenant en Lybie, l'Allemagne, dans la Méditerranée, nous étouffera. »

Les ministres italiens commencent déjà à parler net. M. Orlando à Palerme, M. Barzilai à Rome, ont, dans leurs discours, singulièrement expressifs, coupé tous les ponts derrière les interventionnistes. Puissent de telles assurances emporter les derniers appréhensions des calculateurs attardés qui, chez nous, au Sénat ou ailleurs, voudraient encore discuter, quand il ne s'agit plus que d'agir.

Les ministres grecs ont parlé de leur côté et l'on n'attendait pas leur langage avec une moindre curiosité.

Quelle attitude la Grèce, travaillée avec acharnement par l'Allemagne, allait-elle adopter vis-à-vis des puissances alliées, jadis constituées ses « protectrices » par des traités solennels ? N'avait-on pas laissé entendre que si les troupes françaises, anglaises ou serbes venaient à se replier sur territoire grec, elles seraient désarmées, conformément aux lois régissant la neutralité ?

Il est permis de croire que la mise en œuvre de M. Denys Cochin et les arguments plus militaires de lord Kitchener ont vaincu les hésitations du gouvernement d'Athènes et qu'il a paru, tout de même, un peu fort de voir les descendants de Canaris faire le jeu de Turcs contre les descendants des vainqueurs de Navarin !

L'histoire, d'ailleurs, a de ces tristes retours et, encore une fois, il se sent absurde de trop s'en émouvoir. Il n'y a pas trois ans, le roi Constantin de Grèce, traîtreusement attaqué comme la Serbie, par les Bulgares, dénonçait avec indignation les actes de sauvagerie de ces derniers, assassinats, incendies, empoisonnement des puits avec les cadavres de cholériques, etc., le tout « perpétré par les soldats réguliers sur l'ordre de leurs chefs. »

Il écrivait : « Les actes des Bulgares

font pâlir toutes les atrocités des invasions barbares dans le passé. Ils prouvent que les Bulgares n'ont plus le droit d'être compris parmi les peuples civilisés !... »

C'était en 1913. Une mission française avait été chargée par le gouvernement grec de procéder en Macédoine à une enquête.

Aujourd'hui...

Aujourd'hui, il faut nous contenter d'assurances qui, d'ailleurs, ne sont pas négligeables. On ne nous contraindra pas, nous aurons la liberté de nos mouvements et de notre base navale.

C'est à nous d'en profiter, largement et le plus tôt possible. Et il pourrait se faire que ceux qui nous toisent de force aujourd'hui devinssent avant peu nos plus chauds amis. Qui sait ? Ces Orientaux....

F. BUTEL.

EMPRUNT NATIONAL

SOUSCRIVEZ !

SOUSCRIVEZ 88 francs. Vous recevrez un titre de 100 francs et 5 francs de rentes annuelles.

SOUSCRIVEZ 440 francs. Vous recevrez un titre de 500 francs et 25 francs de rentes annuelles.

SOUSCRIVEZ 880 francs. Vous recevrez un titre de 1,000 francs et 50 francs de rentes annuelles.

DEFENDEZ votre pays et faites le meilleur des placements, le plus sûr, garanti par la signature de la France.

LEUR BALLON D'ESSAI

Sous ce titre : « Un ballon d'essai », le « Journal de Genève » a consacré un long article aux méthodes pacifistes de certains agents allemands. Le « Journal de Genève » est francophile. Il croit à la victoire des Alliés et il fait mieux que d'y croire, il la désire. Il n'aurait pas pris un tel intérêt jusqu'à présent à des rumeurs qui seraient à accorder l'opinion que l'Allemagne s'apprête à discuter. Cette fois, il y prête attention et il la discute.

« Des journaux hollandais, dit-il, dont plusieurs sont notoirement à la disposition de la diplomatie allemande, annoncent que, dès qu'il aura fait son entrée en Belgique à Constantinople, Guillaume II écrira au président Wilson une lettre solennelle, demandant à l'auteur des notes sur le tonnage de la Lusitania d'intervenir en faveur de la paix. »

Suit l'exposé des conditions dans lesquelles l'Allemagne accepterait de négocier.

« L'empereur renoncerait à toute conquête en France. Il évacuerait la Belgique. Pour Anvers, la discussion resterait ouverte avec l'Angleterre. La Pologne serait constituée en Etat autonome. »

Et je vous fais grâce du reste.

Le « Journal de Genève » juge inutile d'examiner ce programme. En quoi il a bien raison. Mais il montre en excellent termes, pourquoi, si l'Allemagne désire la paix, les Alliés sont par contre très résolus à la lui refuser. Plusieurs journaux allemands ont déclaré nettement, ces temps derniers, que « l'Allemagne doit profiter de sa situation favorable pour entamer des pourparlers de paix. » Si elle laisse passer ce moment, il sera trop tard. Ainsi s'exprime la « Hamburger Volkzeitung ». Et le « Journal de Genève » de répondre que cette « situation favorable » de nos ennemis n'est qu'apparement. Ils occupent des territoires, ils détiennent des gages ; mais ces gages sont des plus précaires, puisque les armées alliées, après bientôt quinze mois de guerre, sont intactes et le moral des nations avec lesquelles l'Allemagne est aux prises reste inébranlable. Guillaume II peut aller à Constantinople. Cette manifestation théâtrale ne saurait nous impressionner.

Le « Journal de Genève » a fort bien vu cela.

Mais il est une considération que notre confrère helvétique a négligé de proposer à ses lecteurs et qui, plus peut-être qu'aucune autre, nous interdit de traiter avec l'Allemagne avant de l'avoir écrasée. Je veux dire cette conviction que nous avons tous de son absence de loyauté et d'honneur. En face d'un autre peuple que le peuple allemand, nous pourrions concevoir un traité de paix qui, en nous assurant les restitutions sur lesquelles nous sommes en droit de compter, ne laisserait pas néanmoins que d'être honorable pour notre ennemi. C'est, nous le savons, la rêve de quelques socialistes et d'un certain nombre de financiers. Malheureusement, dès lors qu'il s'agit de l'Allemagne, de l'Empire et du peuple allemands, une pareille solution serait la plus folle de toutes. Les traités ne sont à ses yeux que de méprisables « chiffons de papier ». Sa signature ne peut avoir la moindre valeur.

Pour que l'Europe vive tranquille, il faut que la puissance allemande soit anéantie. Nous ne voulons pas recommencer, dans quinze ou vingt ans, l'expérience sanglante d'aujourd'hui. Nous ne ferons la paix qu'à coup sûr, après la mort de la bête.

Malin.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU SAMEDI 27 NOVEMBRE

Samedi matin
Paris, 27 novembre, matin.

Au cours de la journée, canonnade intermittente sur tout le front. L'activité de l'artillerie a pris un caractère plus vif en ARGONNE, où nos batteries ont notamment fait sauter un dépôt de munitions allemandes.

Dans la région de la « Fille-Morte », combat à la grenade.

Dans le secteur de « Courtes-Chausses », nous avons délogé l'ennemi d'un entonnoir de mine que nous avons occupé.

Samedi soir
Paris, 27 novembre, soir.

Aucun événement à signaler au cours de la nuit.

Dans la journée d'hier, entre Forges et Bethincourt, à l'OUEST DE LA MEUSE, une émission de gaz suffoquants, lancés par l'ennemi, sans attaque d'infanterie, est restée sans résultat.

Dans la même journée, un avion allemand est tombé dans l'AINES, un peu à l'est de Berry-au-Bac. Les aviateurs ont pu se sauver à la nage. Quelques obus de nos batteries ont détruit l'appareil.

Lire la Dernière Heure en 2^{me} Page

Sur notre Front

COMMUNIQUE BELGE
Le Havre, 28 novembre.

Bombardement assez violent devant Stheeweg au nord de Dixmude et à l'est de Saint-Jacques-Capelle. Tirs de riposte nourris des batteries belges.

ALLEMANDE
Pour la sixième fois depuis deux semaines, le « Temps », nous affirme qu'une offensive allemande se prépare sur notre front. Voici ce que nous y lisons aujourd'hui :

« En France, les deux adversaires s'observent et se canonnent, c'est la calme avant l'orage. Sur une partie du front russe, les grandes opérations deviennent presque impossibles et l'ennemi se retire, comptant sur la distance et l'état des voies de communication pour garantir son territoire contre une invasion. Il paraît que ces corps d'armée sont en route vers l'ouest. Vers quel théâtre d'opérations se dirigent-ils ? Ce n'est pas probable, un succès sur les Alpes ou sur l'Anzo ne serait pas de nature à transformer radicalement la situation des empires allemands ; la plus forte armée de leurs adversaires serait toujours existante, et c'est cette armée qu'il leur faudrait disperser pour s'assurer la victoire finale. »

LE COMMANDEMENT SUPREME
Paris, 28 novembre.

A la Chambre des Communes, un député a demandé à M. Asquith, premier ministre, pourquoi l'on ne s'engageait pas à créer un commandement unique des forces anglo-françaises sur le front occidental. M. Asquith a répondu que cela n'est pas jugé opportun. En fait, si aucun général n'a le titre de commandant en chef des forces anglo-françaises, il n'en est pas moins vrai que les instructions données au maréchal French par son gouvernement lui prescrivent, tout que les opérations se déroulent sur le sol français, de continuer ses actions aux directions données par le général Joffre.

Le maréchal French commande une force militaire autonome, mais il a pour consigne d'agir d'accord avec les instructions données par le commandement français.

La réponse de M. Asquith à la Chambre des Communes se réfère donc à l'existence d'un simple titre administratif, mais elle n'a guère rien de satisfaisant, car elle est basée sur un manque de cohésion entre nos alliés et nous.

L'ALLEMAGNE FERME LA FRONTIERE SUISSE
Genève, 28 novembre.

Depuis mardi à midi, toute circulation à la frontière allemande a été de nouveau suspendue, dans les mêmes conditions qu'il y a quelques semaines.

LES FORGES COLONIALES
Paris, 28 novembre.

D'après les chiffres d'un rapport lu par M. Henri Berenger à la Commission de l'armée du Sénat, les colonies et les pays du protectorat ont fourni 160.000 indigènes de troupes à la mère-patrie.

Dans les Balkans

GRANDE BATAILLE SUR LE VARDAR (?)
Plusieurs journaux — quelques-uns avec gros titres et sous-titres, — ont reproduit hier, d'après le « Corriere della Sera », de Milan, la dépêche sensationnelle suivante : « Une grande bataille se livre, depuis le 20 novembre, entre 80.000 Bulgares et 50.000 Français, près de Gradsko, sur le Vardar. Les attaques sont très violentes. Les troupes françaises jusqu'à présent résistent. La lutte dure encore, etc., etc. »

Or, aucune nouvelle officielle n'est venue confirmer cette information et dans le texte des derniers communiqués relatifs à l'expédition d'Orient, on n'entrevoit aucune action de cette importance entre les Français et les Bulgares. Bien plus, les journaux qui, hier, parlaient avec fracas de cette bataille, n'y font même plus allusion aujourd'hui.

LE SUCCES SERBE DE LESKOVATZ
Athènes, 28 novembre.

Le succès remporté par les Serbes sur le front de Leskovatz se confirme. Les Bulgares sont contraints d'appeler sur ce front des forces opérant en Macédoine serbe, afin d'enrayer l'offensive qui les menace.

LE DEBARQUEMENT SUR LES COTES GRECQUES
Athènes, 28 novembre.

Lord Kitchener a obtenu l'autorisation de débarquer des troupes sur de nouveaux points de la Grèce.

EN ITALIE

Lord Kitchener à Rome
Rome, 28 novembre.

Lord Kitchener, venant de Naples, est arrivé ici à 7 h. 35 ce matin, vendredi. Il a été reçu à la gare par l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, sir J.-Rennel Rodd et deux secrétaires de l'ambassade.

Rome, 28 novembre.

M. Salandra a reçu lord Kitchener. L'entretien a duré environ une heure.

Après son entrevue avec M. Salandra, lord Kitchener et sir Rennel Rodd se sont rendus à la Consulta, où ils ont eu une conférence avec M. Sonnino.

A midi a eu lieu à l'ambassade d'Angleterre un déjeuner en l'honneur de lord Kitchener, auquel ont pris part le ministre de la guerre, général Zupelli ; le ministre des colonies, M. Martini ; les sous-secrétaires d'Etat à la guerre, M. Eina, et le haut personnel de l'ambassade.

Lord Kitchener a eu ensuite une entrevue à l'ambassade d'Angleterre avec le général Porro, sous-chef d'état-major général.

Lord Kitchener et l'ambassadeur d'Angleterre se sont rendus, à trois heures et demie, à l'ambassade de France. L'ambassadeur de Russie a déposé sa carte à l'ambassade d'Angleterre.

Lord Kitchener est parti ce soir pour le commandement suprême, puis il sera reçu par le roi.

Au moment du départ de son train, un grand nombre de personnes, qui avaient reconnu le ministre anglais, l'ont vivement acclamé, criant : « Vive l'Angleterre ! Vive l'Italie ! »

LE PLAN D'ACTION RUSSE

Rome, 28 novembre.

M. Sonnino, ministre des affaires étrangères, a conféré mercredi matin avec l'ambassadeur russe.

On croit que cet entretien se rapporte à l'action prochaine des forces russes dans les Balkans. En effet, il se confirme que l'expédition russe dans les Balkans est désormais préparée. Dans peu de temps, les troupes attaquèrent les Turco-Bulgares.

Le général Kourapatine, chef du corps d'expédition, se trouve à Tackburn, entre Ismail et Kilia, avec 150.000 hommes. A peu près cent mille hommes seraient concentrés à Odessa et un débarquement simultané par terre et par mer aurait lieu.

La deuxième division de l'escadre russe dont font partie les plus récents dreadnoughts nucléés dans la mer Noire, croiserait au large de Constantinople, en dehors des eaux territoriales roumaines, et une escadre de sous-marins bloquerait les ports de Varna et Bourgas, où l'escadre turque, composée d'un petit nombre de vaisseaux peu puissants se serait réfugiée.

En même temps, les puissances de la Quadruple Entente, assurées contre le péril d'un piège grec, s'apprêtent à mener des opérations à Salonique.

MUNITIONS RUSSES EN ROUMANIE

Berne, 28 novembre.

D'après une dépêche de Pétersbourg, la Russie vient d'autoriser le transit des munitions pour la Roumanie. Cependant, il est spécifié qu'il ne pourra avoir lieu avant quatre semaines.

EN GRECE

Matrasse intérieure
Genève, 28 novembre.

D'Athènes, par voie indirecte, parviennent les nouvelles suivantes :

« La situation intérieure de la Grèce peut être considérée comme grave. La manifestation en l'honneur de M. Denys Cochin a été formidable. Il a répondu au milieu des acclamations en affirmant que la France a la certitude de vaincre. La foule a fait ensuite de grandes ovations devant la légation de France et devant la maison de M. Venizelos. »

« On sait à Athènes que le roi est à la merci d'un triumvirat formé par le baron Schenk, directeur de la propagande allemande, le colonel d'état-major Metaxas, et M. Streit, ancien ministre à Vienne. »

« L'armée, dans sa grande majorité, aurait voulu aller au secours des Serbes. Il semble impossible, quoi qu'il arrive, de la faire marcher avec les Bulgares. »

« Le Péloponèse est sous le contrôle de M. Venizelos et favorable aux chefs des vieilles coteries. C'est une tradition qui remonte à la plus haute antiquité. Jamais le Péloponèse n'est d'accord avec l'Attique. »

« En revanche, M. Venizelos dispose strictement d'une immense majorité dans les îles, en Epire, en Thessalie et en Attique. Il était question de la démission possible du général Doumanis qui, contrairement à l'opinion répandue en Occident, serait aujourd'hui favorable à l'intervention en faveur des Serbes. »

A propos de l'interview de M. Rhallys
Athènes, 28 novembre.

On déclare de source officielle que l'interview de M. Rhallys, ministre des communications, publiée par le « Daily Mail » du 23 novembre, d'après son correspondant en Grèce, n'a pas reproduit textuellement les paroles du ministre, et, par suite, n'a pas rendu sa pensée avec exactitude.

M. Denys Cochin fête à Athènes
Athènes, 28 novembre.

La réception de M. Denys Cochin par la municipalité d'Athènes a eu lieu hier, à cinq heures, à l'hôtel de ville, pavé de drapeaux grecs et français. Une foule immense envahissait les abords de l'hôtel de ville et une formidable ovation salua l'arrivée de MM. Denys Cochin et Guillaume, ministre de France.

Au conseil municipal, réuni en séance extraordinaire, M. Denys Cochin fut proclamé citoyen d'honneur de la ville d'Athènes. Le président du conseil municipal a remis un diplôme au nouveau citoyen d'Athènes et prononça une allocution très applaudie, dans laquelle il rappela l'œuvre de M. Denys Cochin et les liens étroits qui unissent la Grèce à la France.

Après cette cérémonie, une réception eut lieu dans les salons de l'hôtel de ville, à laquelle assistèrent de nombreuses personnalités du monde politique, des solennels et du commerce.

A l'issue de cette cérémonie, M. Benakis, maire d'Athènes, accompagna M. Denys Cochin jusqu'à son hôtel, situé par un courté des grands-voies, en tête duquel se trouvaient les diverses corporations de la ville avec leurs bannières. Les cris de : « Vive Denys Cochin ! Vive la France ! » se firent entendre.

Les rues principales et les places publiques sont restées illuminées toute la soirée. La réception fut le caractère d'une magnifique manifestation de sympathie pour la France.

UN CROISSEUR ALLEMAND COULE PAR UNE MINE

Rotterdam, 28 novembre.

Le croiseur allemand « Derfflinger » a été coulé récemment dans la Baltique après avoir heurté une mine.

Le « Derfflinger », croiseur de bataille construit en 1913, avait une longueur de 210 mètres, une largeur de 26 mètres, un tirant d'eau de 7 m. 30 et un déplacement de 26.000 tonnes. Ses turbines étaient de 73.000 chevaux. Il avait une ceinture cuirassée de 305 mill. et était armé de huit canons de 305 millimètres en tourelles doubles superposées, 12 de 152 millimètres, 12 de 88 mill., 4 de 76 mill. Il avait, en outre, 5 tubes sous-marins.

L'ÉPIROS SE DESTINE A RAVITAILLER LES PIRATES

Londres, 28 novembre.

Une dépêche de Rome dit que les autorités militaires ont saisi à Naples le bateau pétrolier grec « Epiros », ayant à bord 120 tonnes de naphthe destinées au ravitaillement, parait-il, des sous-marins allemands.

Autour de la Guerre

25 MILLIARDS EN UN JOUR
Paris, 28 novembre.

Dans le monde financier, on estime à plus de 25 milliards le total des souscriptions du premier jour de l'emprunt.

La Banque de France et ses succursales auront à encaisser près de 15 milliards.

Les souscriptions, correspondance ont été considérables.

Ce résultat n'est pas sans étonner, quand on songe aux deux milliards qui pèsent à soustraire : l'enthousiasme patriotique et le placement très avantageux que comporte l'emprunt, après de 6 % en valeurs d'Etat français.

Ajoutons que les nouvelles d'Angleterre, de Suisse et d'Amérique disent que l'emprunt a été le même partout.

POURQUOI LE CARDINAL MERCIER NIRA PAS A ROME

Rome, 28 novembre.

Le « Messaggero » apprend de bonne source que c'est à la suite des difficultés qui lui ont été opposées par les autorités allemandes de Belgique, que le cardinal Mercier a renoncé à se rendre à Rome pour le prochain consistoire. Les autorités allemandes, en effet, prétendent obliger le cardinal Mercier à faire le voyage à travers l'Allemagne et la Suisse avec l'archevêque de Cologne, le cardinal Hartmann, tandis que le cardinal Mercier voulait passer par la Hollande, l'Angleterre et la France. Les autorités allemandes s'étant montrées inébranlables, le cardinal Mercier renonça à son voyage d'autant mieux qu'il assurait qu'il n'aurait pu, par la suite, trouver le moyen de rentrer en Belgique.

Lettre courageuse du cardinal à son diocèse

Le Havre, 28 novembre.

Le cardinal Mercier vient d'adresser une nouvelle lettre à son diocèse. Après avoir dit que la vie de la nation est suspendue, il ajoute :

« Nos usines, nos ateliers, nos universités sont fermés. Notre roi, des milliers de jeunes gens et de chefs de famille languissent dans les prisons de l'étranger ou exposent continuellement leur vie sur le champ de bataille où les guette la mort. Des mères et des enfants pleurent. Selon l'expression du Saint-Père, l'heure est chargée de balme et de massagers. »

Chambre des Députés

Séance du 28 novembre

Ouverte à 8 h. 20, sous la présidence de M. Paul Doumer.

La taxation des denrées alimentaires
On reprend la discussion du projet de loi sur la taxation des denrées alimentaires. M. Turstel défend son contre-projet qui vise, non seulement la taxation des denrées alimentaires, mais la taxation de tous les objets de première nécessité.

M. Malvy prie M. Turmel, qui accepte, de transformer son contre-projet en un amendement à l'article 2.

M. Bedouin demande qu'un comité consultatif centralise les projets de taxation des préfets afin qu'il n'y ait pas de différences entre la taxe de mêmes objets dans les divers départements.

M. Clémentel lui répond qu'un comité mixte du commerce et de l'agriculture sera bientôt constitué à cet effet.

M. Barthe voudrait que les substances nécessaires à la culture (en particulier le sulfate de cuivre), soient comprises dans les matières à taxer.

M. Dior dit qu'il serait préférable d'organiser la production du sulfate de cuivre pour l'obtenir à un prix raisonnable, plutôt que de remédier à la situation par des mesures d'exception comme la taxe. M. Barthe retire son amendement, à condition que le ministre de l'agriculture lui donne des explications sur la fourniture de sulfate nécessaire à la prochaine campagne viticole.

M. Méline explique que la production du sulfate de cuivre en France est devenue pour ainsi dire nulle par suite des besoins énormes de l'administration de la guerre en acide sulfurique. M. Méline insistera auprès de son collègue de la guerre pour qu'il donne les facilités les plus larges au commerce en cours.

Un amendement de M. Landry autorisant le gouvernement à faire cesser l'effet de la loi par décret est adopté.

M. Bizou, à son tour, dépose un amendement réclamant la taxation des superphosphates. Mais M. Dior lui démontre que les moyens de transport maritimes font défaut.

Un vote au scrutin public a lieu sur l'amendement Bizou, qui est adopté par 361 voix contre 149.

L'article premier est adopté. On passe à la discussion de l'article 2 qui donne aux maires le droit de taxation. Un amendement de M. Turmel demande que ce droit soit confié également au préfet.

M. Magnin, président de la commission, explique que si celle-ci a écarté la taxation par les maires, c'est à la demande d'un très grand nombre de ceux-ci qui se sont déclarés fort embarrassés dans beaucoup de cas d'appliquer des taxes. Les préfets, représentant le pouvoir central, sont dans les meilleures conditions pour intervenir en toute impartialité.

M. Edouard Andrieu (Tarn) réplique que le préfet ne pourra taxer dans les diverses communes que d'après les renseignements fournis, suivant les propositions faites par les maires. Il demande à la Chambre de faire confiance aux magistrats municipaux et il propose un amendement transactionnel tendant à laisser aux maires le pouvoir de taxer les denrées ou substances produites ou récoltées dans la région environnant leurs communes. (Approuvés.)

M. Paul Constans soutient l'amendement Turmel, qui donne aux maires la faculté de taxer toutes les denrées. L'amendement Turmel est repoussé à mains levées.

M. Malvy demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 1917

M. Malvy, au nom du ministre de la guerre, demande à la Chambre de voter l'amendement Andrieu. La discussion reprend.

On vote. Le scrutin sur l'amendement Andrieu nécessite pointage.

La discussion est interrompue à 8 h. 28.

La séance 191

Chronique Départementale

L'Emprunt de la Victoire

Le « Bulletin religieux » invite ses lecteurs à souscrire à l'emprunt national. Voici l'appel pressant que Mgr Geourès adresse à ses diocésains :

« Le ministre des finances l'a dit : « C'est l'emprunt de la Victoire ; il aidera à combattre et à vaincre ».

« Tout bon Français doit répondre à cet appel. L'armée de l'épargne va se lever et faire son devoir, comme le fait l'autre armée qui est sur le front. Tous donc, riches ou pauvres, apporteront les uns leur obole, les autres, leur or ».

« Il ne faudrait pas, on l'a dit, que l'or, se cachant par pusillanimité ou par trahison, ne fût bon un jour qu'à payer la rançon de la défaite ».

« Mais au contraire, que d'un bout de France à l'autre ce soit une grande, une superbe manifestation patriotique, dans les grandes villes, comme dans le plus humble des hameaux ».

« Le succès de l'emprunt, c'est une victoire remportée sur l'ennemi. Il démontrera la vitalité prodigieuse du pays. Il donnera à nos gouvernements, aux chefs militaires, à nos braves soldats les moyens de continuer victorieusement et sans trêve la lutte. Il impressionnera et découragera nos ennemis. Il abrégera cette horrible guerre. Il sera vraiment l'emprunt de la victoire d'abord, de la paix ensuite ».

« Et d'ailleurs, il se rencontre que souscrire à l'emprunt, ce n'est pas seulement faire une bonne, une grande action ; c'est aussi réaliser une bonne, une excellente affaire ».

« MM. les curés sont autorisés à rappeler en chaire ce devoir patriotique à leurs paroissiens ».

« Les moments sont graves. L'enjeu de cette guerre, c'est la France elle-même. Tous d'abord, pour la patrie ! Les uns combattent sur le front et versent leur sang pour elle ; que les autres apportent leur or et souscrivent hardiment, généreusement à l'emprunt de la Victoire ! »

« Fr.-M., Ev. de B. »

L'EMPRUNT NATIONAL

Nous lisons dans une circulaire concernant l'emprunt de la Défense Nationale, qui a été adressée aux membres du clergé, aux conseillers généraux et d'arrondissement, aux maires et adjoints, aux instituteurs et institutrices du département, et nous recommandons à nos lecteurs, les belles considérations suivantes :

« Monsieur,

« Vous savez que la France a émis un emprunt pour sauver la patrie que nous subissons et assurer, dans le minimum de temps, la victoire finale ».

« Il est appelé à un gros succès. La certitude nous en est donnée par l'étranger. Nous avons, en effet, il y a à peine quelques jours, émis un autre emprunt en Amérique pour faire baisser le change et payer ainsi, meilleur marché les achats de la France. Le succès a dépassé les espérances les plus optimistes ; il nous a été offert beaucoup plus que nous ne demandions ».

« Nous pouvons être fiers de la confiance que l'étranger fait à notre or, qui reste le premier du monde, malgré les temps douloureux que nous traversons ».

« Souscrire au nouvel emprunt est donc une opération de tout repos et un devoir patriotique pour tous les Français. Celui qui n'y emploierait pas toutes ses disponibilités serait traitre à la patrie. Il ne faut rien garder en prévision de besoins agricoles. Il sera pourvu à ces besoins par les millions que la Caisse régionale versera à la disposition de l'agriculture ».

« Nous venons vous demander de réunir toutes les notabilités de votre commune, afin de constituer un comité de propagande ».

« Les personnes qui le composeront, dotées par leur influence et leur activité, auront pour mission de visiter tous les habitants et de les inviter à souscrire à cet emprunt ».

« Pendant que les uns donnent leur sang, il faut que les autres prêtent leur argent, alors surtout qu'ils le peuvent prêter sans courir aucun risque ».

« Ainsi que le disait notre éminent compatriote, M. Louis Barthou, dans son vibrant appel en faveur de l'emprunt :

« ... La victoire dépend de vous autant que des soldats qui se battent pour vous ».

« Que diriez-vous s'ils désertaient ? Que diraient-ils si vous désertiez ? Il y a des trahisons civiles dont l'impunité légale ne diminue pas la honte et n'atténue pas le danger ».

« A votre tour, la France vous appelle. Répondez à l'appel de la France. Aidez à sa libération. Soyez, à votre façon, ses défenseurs et ses soldats ».

« Souscrire, c'est combattre ».

« Souscrire, c'est vaincre ».

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments tout dévoués ».

« Le président du Syndicat des Agriculteurs des Basses-Pyrénées, M. de Lascourès ».

« Le président du Conseil des directeurs des Caisse départementales, Stanislas Lavigne ».

« Le président de la Société départementale d'Agriculture des Basses-Pyrénées, L. de Dufourcq ».

« Le président de la Caisse régionale de Crédit agricole mutual des Basses-Pyrénées, J.-R. Hoc-Pariès ».

« P.-S. — La Caisse régionale recevra sans frais les souscriptions que vous trouverez plus pratique de lui adresser. »

L'APPEL DES AUXILIAIRES

Le domicile légal dont le recrutement fait état pour les hommes du service auxiliaire convoqués sous les drapeaux, est celui déclaré par l'homme lors de son inscription sur les tableaux de recensement ou à la suite d'une déclaration de changement de domicile faite conformément à l'article 111 de l'instruction du 20 juin 1910 (administration de troupes de réserves).

En raison des charges imposées aux hommes du service auxiliaire (circulaire du 9 octobre 1915), il n'est pas possible de maintenir tous les services auxiliaires à proximité de leur domicile réel. Une circulaire du 8 août 1915 autorise les commandants des bureaux de recrutement à accepter les changements de domicile des services auxiliaires non encore appelés.

LA BETTEREVE INDUSTRIELLE DANS LES BASSES-PYRENEES

Les trois centres principaux de production de la betterave industrielle pour alimenter l'immense usine qui va se construire à Peyrehorade seront :

1. Le canton tout entier de Peyrehorade (Landes) avec deux ou trois communes du canton de Pouillon ;

2. Les vallées des deux Gaves de Pau et d'Oloron, c'est-à-dire de Salles-de-Béarn, de Sauveterre, de Navarrenx et de la vallée de la Gave ;

3. Une région du Bas-Armagnac, dans le département du Gers.

D'autres distilleries et sucraeries, filiales de celle de Peyrehorade, devant s'élever ailleurs et assumer dans la région, il est bon, dans l'intérêt même de tout le Sud-Ouest et pour son avenir agricole, que d'autres points du Sud-Ouest envoient aussi de la betterave. Il n'en sera refusé d'aucun point, fût-il très éloigné, pourvu que la culture soit faite rationnellement. Les prix seront les mêmes pour tous les fournisseurs-producteurs rapprochés ou éloignés de l'usine ; la seule différence la voici : la Société paiera les frais de transport par voie ferrée ou par eau jusqu'à distance de 40 kilomètres ; au-delà de 40 kilomètres, le fournisseur auxiliaire supportera les frais (pas bien élevés d'ailleurs) du trajet dépassant la distance de 40 kilomètres.

A une distance même de 100 kilomètres, la culture de la betterave sera très rémunératrice et enrichira le cultivateur.

On trouvera des feuilles de contrats aux maires des communes que nous aurons signalées aux agriculteurs.

Quant aux agriculteurs, plus ou moins isolés, des communes non désignées comme des centres importants de production, ils n'ont qu'à écrire directement et à nous adresser individuellement, ou s'ils aiment mieux collectivement, par l'entremise de M. le maire ou de M. le curé une demande de feuilles de contrat ; nous leur enverrons aussitôt la feuille en double. Prière de joindre un timbre pour cet envoi.

El. Clavé.

M. Clavé donnera, la semaine prochaine, les conférences suivantes :

Lundi soir, 29 novembre, vers 7 heures, à Lahontan (communes voisines, Puyoo, Ramons et Billoco convoqués).

Mardi, 30 novembre, à 14 h., conférence à la mairie de Navarrenx, pour toutes les communes du canton situées dans la vallée du Gave.

Mardi 2, à 14 h., conférence à la mairie de Salles-de-Béarn.

Samedi 4, à 14 h., conférence à la mairie de Sauveterre.

DECLARATION DES VENDANGES

Le Préfet des Basses-Pyrénées, à l'honneur de rappeler aux propriétaires, fermiers ou métayers récoltant du vin, que le délai, pour effectuer les déclarations prévues par l'article 1er de la loi du 29 juin 1907, expire le mercredi 1er décembre prochain à 5 heures du soir, pour l'année 1915.

LA LUTTE ECONOMIQUE

Dans le but de multiplier les relations commerciales entre la France et la Russie et pour combattre tous les produits boches, il s'est formé à Moscou une Société de négociants, de fabricants et d'industriels dont le siège social est 6, Fourkowsky Paroulouk, à Moscou.

Pour offres, commandes et pour tous les renseignements, on est prié de s'adresser au Vice-Consul impérial de Russie à Pau, Nicolas E. Michail, Vice-Consul.

NOUBLIEZ PAS LE NUMERO DE L'ARRONDISSEMENT

L'attention du public est tout particulièrement appelée sur l'intérêt que présente la mention du numéro de l'arrondissement dans le libellé des correspondances par Paris.

L'administration des postes utilise des auxiliaires pour remplacer les agents mobilisés, cette indication permettra d'éviter des erreurs de tri qui pourraient entraîner des retards dans la distribution.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daignes, opticien, 14, rue Alexander-Taylor, marquait :

Pau, le 27 novembre 1915

9 heures.....	Soleil.....	+ 8,2
Midi.....	Soleil.....	+ 5,3
3 heures.....	Soleil.....	+ 4,0
Maxima.....	+ 5,5
Minima.....	- 1,5

Le baromètre qui était hier à 746 mm., est aujourd'hui à 746 mm., stationnaire.

LES PRIX DE VERTU

L'Académie française a tenu jeudi après-midi sa séance annuelle sous la présidence de M. Gabriel Hanotaux, directeur en exercice, qui a prononcé le discours traditionnel sur les prix de vertu.

Parmi les principaux prix de vertu, distribués cette année, citons :

Prix Montyon. — Un prix de 8.000 fr. à la Société de secours aux blessés militaires, à Paris.

Un prix de 6.000 francs à la Sœur des Gardes, supérieure des Filles de la Charité, à Reims.

Deux prix de 5.000 francs à l'Œuvre de la Miséricorde, à Paris ; à la Sœur de la Justice, pour l'œuvre de guerre Jeanne d'Arc Sainte Clotilde, à Paris.

Pendant du dévouement des dames de la Croix-Rouge, M. Hanotaux a rappelé en ces termes la mort héroïque de deux infirmières paotaises :

« Qui de plus éloquent que le texte des ordres du jour pris au hasard parmi cent autres : « Le général commandant la 18^e région a cité à l'ordre du jour de la région la comtesse O'Gorman, dame infirmière à l'hôpital complémentaire n. 11 » et Mme Gay-Lissac, dame infirmière à l'hôpital complémentaire J.-D. Carreau, à Oloron, le 22 et 23 octobre, à la suite d'actions contractées en soignant, dans nos formations sanitaires, des blessés français et allemands. Ces deux dames sont tombées à leur poste de combat avec autant de vaillance que le soldat dévoué sur le ligne de feu ».

A L'ORDRE DU JOUR

Sont cités à l'ordre de l'armée :

Anger (Albert Victor Constantin Robert), lieutenant d'infanterie, pilote à l'école n. 81 ; jeune officier, pilote remarquable par son audace, son sang-froid, son esprit de sacrifice. Au cours d'une expédition contre les troupes allemandes, le 22 septembre, a été porté résolument au secours d'un avion monté par deux de ses camarades aux prises avec quatre avions ennemis. A cherché constamment à se placer entre lui et les quatre avions adverses, sur lesquels son officier observateur n'a pas cessé de faire feu. Est rentré avec un avion criblé de balles.

Le lieutenant aviateur Anger, qui n'est pas à sa première citation, est le fils de M. le général Anger, commandant la subdivision de Pau et de Tarbes, à qui nous présentons nos respectueuses félicitations.

M. de la Roche (Louis), capitaine d'infanterie, pilote commandant l'école n. 81 ; officier d'élite, chef d'escadron et pilote de premier ordre, donnant à tous l'exemple du devoir et du sacrifice. Au cours d'une attaque contre les troupes allemandes, le 22 septembre, a été porté résolument au secours de quatre avions ennemis et a trouvé dans cette lutte une mort glorieuse.

Le capitaine Mathieu est un ancien élève de l'école d'aviation de Pau.

A PROPOS DU BOIS DE CHAUFFAGE

Il est sans conteste que nous subissons une crise des denrées alimentaires — et ce qui est plus — une crise de tous les objets nécessaires à la vie.

Cette crise est-elle aussi forte qu'on le dit ? Ne l'exagère-t-on pas, ne l'exagère-t-on pas à force d'en parler ? Les prix pratiqués en ce moment après seize mois de guerre sont-ils trop supérieurs à ceux pratiqués avant la guerre ? C'est à examiner peut-être. Mais ce qui est sûr c'est que certaines denrées ont augmenté de prix au point qu'il faut absolument défendre la consommation — celle des pauvres gens surtout — contre des excès si justifiés qu'on le veuille prétendre.

Il s'agit principalement du bois et du charbon.

Le bois de chauffage se vend à des prix prohibitifs pour les pauvres ménages et, pour le charbon, se paient des cours énormes jusqu'ici. A qui la faute ? Le bois de chauffage est abondant partout depuis surtout le cyclone de février dernier et les quais de tous nos ports sont encombrés de charbon. C'est la main-d'œuvre qui est cause de tout le mal.

Il est certain qu'elle fait partout défaut comme les moyens de transport. On s'en est rendu compte quand on a voulu faire des approvisionnements pour lesquels le commerce ne se hâta pas, tant il les jugeait faciles. De telle sorte que les marchands de bois et de charbon, n'ayant pas d'approvisionnement n'ont servi la clientèle qu'aux prix forts, qu'on éleva encore des vendeurs trop exigeants qui ont alimenté par petites quantités la consommation un peu alarmée.

On a cherché à remédier à cet état de choses. La loi n'autorisait pas encore le jeu de la taxe, que certains combattaient il est vrai comme vexatoire et surtout illusoire, on a eu recours à l'action directe : c'est-à-dire à l'exploitation directe des forêts du Domaine des communes ou de l'Etat.

Près de nous, à Oloron, ce sont des coupes dans les bois communaux qui ont été accordées gratuitement par l'Etat. La main-d'œuvre ne manquant pas à la main-d'œuvre espagnole y étant au contraire suffisamment abondante on a pu donner du bois à bon compte.

Ailleurs, parait-il, le manque de main-d'œuvre a empêché d'aboutir certaines et fort louables initiatives dans le même sens.

Espérons que cette même cause qui a contrarié jusqu'ici tous les efforts de la Municipalité va disparaître et qu'il va lui être possible de favoriser le retour des prix du bois de chauffage et des fagots au moins aux prix qui étaient pratiqués l'année dernière.

La Municipalité va être mise en possession de plusieurs coupes à la forêt de Bastard, propriété de l'Etat. Le bois d'un côté n'est pas très élevé. La main-d'œuvre sera fournie par les particuliers allemands sur la surveillance d'un fonctionnaire des eaux et forêts et le transport en ville sera effectué par quelques attelages régionnaires de Tarbes, momentanément mis en subsistance à Pau.

L'affaire qui semble aujourd'hui conclue n'a pas été toute seule. Mais s'est encore le cas de dire : « mieux vaut tard que jamais ».

Quant au charbon — et à pas mal d'autres denrées — attendons les décisions des Chambres et du Gouvernement. Le loi qui doit armer les préfets — impatientement attendue — est imminente.

LA SECONDE FETE DE NOEL BELGE EN TERRE D'ASILE

La « terre d'asile », dans la circonstance, c'est notre France, notre Béarn, notre vallée, qui, voici plus d'un an, accueillit avec la courtoisie qu'appelaient leurs droits les réfugiés de l'étranger et les réfugiés belges, chassés de leurs foyers en partie dévastés par le crime allemand.

Sous l'impression encore toute vive d'un voyage particulièrement agréable, qui leur a permis de goûter toute la douceur de leur existence, et de laisser dans l'esprit des petits un profond souvenir et dans leur cœur une ineffable empreinte, ces réfugiés belges se trouvaient d'autant plus dépayés et désorientés que, vous savez tous des provinces flamandes, ils n'entendaient pas, pour la plupart, un mot de français.

L'association officielle belge, dont l'action s'exerce aujourd'hui au heureusement sur eux, n'existait pas encore ; et s'ils pouvaient prior dans nos églises, tout commerce spirituel avec nos prêtres leur était interdit ; leurs enfants ne recevaient aucun enseignement religieux. Seuls les secours qui s'épanouissaient sous les blanches cornettes des religieuses de la Miséricorde, et sur les jeunes visages de leurs gracieuses auxiliaires, « mobilisées » pour le service de ces amis malheureux, disaient à ceux-ci, avec autant d'éloquence que l'eussent pu faire des paroles, l'atmosphère de sympathie qui les environnait.

Une pensée, cependant, nous obsédait et nous dérangeait le cœur. Nous approchions des fêtes de Noël et du jour de l'An, et nous avions l'impression que nos hôtes — que les petits surtout — étaient sentis plus vivement, à ce moment, l'absence du foyer flamand, à cette heure peut-être dénué par la misère boche. Nous eumes la pensée d'éclairer pour eux d'un rayon de soleil cet horizon un peu sombre.

Nous adressâmes, dans ce journal, un appel à la population ; et, en cinq jours, nous avons réuni une somme largement suffisante pour planter dans les jardins couverts de l'asile de la Miséricorde, un arbre de Noël merveilleusement enguirlandé et illuminé, où festonnaient des coiffe mystérieux, étranges agréments ou utiles, savoureuses aussi, que notre commerce pauvre avait fait pénétrer en abondance dans la pieuse maison, à l'intention de nos petits amis.

Nous avons tout eu à nous louer de notre geste, dans la circonstance, pour ne le point renouveler, puisque, d'ailleurs, hélas ! les illusions que nos amis belges nous ont faites pour eux, nous étions faites, sur un très prochain rapatriement dans leur Belgique délivrée, se sont évaporées, et puisque, cette année encore, ceux-ci vont célébrer au milieu de nous la plus touchante de nos communes fêtes religieuses et familiales.

Depuis l'arbre de Noël 1914, toutefois, un fait nouveau s'est produit, dont nous avons à tenir compte.

A la suite de nouveaux appels, qui trou-

veront auprès de nos concitoyens l'écho que l'on n'a point oublié, nous avons pu constituer, et avec l'autorisation ministérielle du préfet, un Comité pour nos petits Belges !

L'École Albert-Elisabeth, qui fonctionnait, et progressait chaque jour, sous la direction de M. le directeur nommé, sur notre demande, par le Gouvernement belge.

Nous avons le désir naturel de donner aux enfants de cette Ecole, dans la fête projetée, une participation spéciale et active qui nous a déterminés, et au sujet de laquelle le Comité de l'Ecole doit délibérer dans quelques jours.

Nous sommes persuadés qu'aucun de ceux qui prêtent leur concours à l'arbre de Noël improvisé de 1914 ne le refusera à celui plus minutement organisé de 1915, et que, par surcroît, tous ceux qui ont contribué à généralement à la fondation de l'Ecole Albert-Elisabeth apporteront leur obole monnayé ou leur « petit paquet » au sapin rituel.

Les premières, c'est-à-dire les contributions en espèces, seront reçues soit au secrétariat de l'Ecole, rue Latapie, 14, soit au bureau du journal ; les dons en nature — et ce sujet nous faisons un appel spécial aux magasins de jouets et de confiserie, ainsi qu'aux magasins d'étranges utiles, — devront être envoyés ou remis, soit à l'Ecole elle-même, maison et rue de l'Enfant Jésus, soit à l'Établissement de la Miséricorde, dont la très distinguée Supérieure et ses zélées collaboratrices régulières et bénévoles veulent bien prêter à cette fête de l'enfance belge, sous la réserve inhérente au nouvel organe créé pour celle-ci, le même utile et dévoué concours qu'elles nous ont prêté l'année dernière, et grâce auquel la réunion de l'arbre de Noël eut un si vif et si réel succès.

Nous publierons, dans le courant de la semaine prochaine, la première liste des dons reçus en espèces et en nature.

H. T.

Le Comité de l'Ecole Albert-Elisabeth fera célébrer, la semaine prochaine, une messe dont nous indiquerons le jour et l'heure, pour le repos des âmes du général de Lestapis et de M. Albert Rigoulet, vice-président et membre du Conseil de direction.

H. T.

NOEL POUR LES EGOLIES

Un généreux donateur a remis à M. le Préfet une somme de mille francs, de façon à procurer un Noël à chacun des enfants de mobilisés de la ville de Pau.

Pour déléguer à ce généreux désir, la Municipalité organisera dans chaque groupe scolaire ou école de la ville un « Arbre de Noël ».

La somme de mille francs sera répartie dans ce but proportionnellement au nombre des enfants fréquentant chaque groupe ou chaque école.

UNION MUTUALISTE DES B.-P.

Avis de réunion

Les Bureaux de l'Union et de la Réassurance prient MM. les Présidents et Membres des Sociétés Mutuelles d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche 8 novembre, à 10 heures et demie, à la Halle-Neuve, à Pau, salle de l'Union d'Assistance.

Ordre du jour :

Communication de la Fédération Nationale ;

Participation à l'emprunt ;

Situation de l'année 1915 ;

Questions diverses.

NOTA. — Toute personne s'intéressant à la Mutualité peut assister à ces réunions.

TRIBUNAL PUBLIC

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« Permettez-moi de vous signaler le fait suivant :

« Nous avons, cet été, expédié des envois de Pau vers Bordeaux, 5 fûts en parfait état. Après trois mois, ils sont arrivés à destination tout abîmés. On nous les a renvoyés, comme étant inacceptables. Ce qui nous fait, port et fûts, environ 70 fr. de perte ».

« Nous avons demandé au chef de gare de nous faire grâce au moins des frais de transport ; il nous a répondu qu'il n'y avait qu'à payer intégralement parce que nous étions « en temps de guerre ».

« Ne trouvez-vous pas la raison tout de même un peu insuffisante ? — I. »

SOCIETE ELECTRIQUE DES PYRENEES

Société anonyme au capital de 1.000.000 fr.

Siège social à Pau

Monsieurs les Actionnaires de la Société Electrique des Pyrénées sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire annuelle dans les Bureaux de la Société, à Paris, 24, Boulevard des Capucines, le Jeudi 28 Décembre 1915, à 4 heures de l'après-midi.

Ordre du jour

1^o Examen des comptes de l'exercice 1914-1915

2^o Nomination d'Administrateurs et de Commissaires.

A l'issue de l'Assemblée, il sera procédé au tirage des obligations à rembourser dans le courant de l'année 1916.

Monsieurs les Actionnaires propriétaires d'actions au porteur, peuvent dès maintenant et jusqu'au 17 Décembre, déposer leurs titres aux bureaux de la Société, à Paris, 24, Boulevard des Capucines, et à Pau, 23, rue de la Préfecture. Le récépissé servira de carte d'admission, à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration.

(775)

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Audience du 28 novembre

Tentative de meurtre. — On se rappelle que le 4 septembre dernier, l'agent Laurous fut blessé d'un coup de couteau par un jeune énuméré qu'il amenait au poste de police.

L'auteur de cet attentat, le nommé Jean Lassalle, 18 ans, sans profession à Pau, et son complice, Auguste Roussel, 21 ans, soldat au 18^e, comparassent hier en correctionnelle.

Il ont été condamnés, le premier, à 2 ans, le second, à 1 an de prison.

Les violents. — 100 francs d'amende à la dame D., pour voies de fait et violences.

Le vin. — Pour mouillage de vin, la dame G. paiera 50 francs d'amende, 100 francs avec sursis envers la règle, et 100 francs envers l'octroi.

Adulère. — Pour adultère et complicité, le sieur S. et la dame D. sont condamnés à 50 fr. d'amende chacun.

Relaxe. — Le tribunal a relaxé le nom-

mé Jean Sarraz, 51 ans, scieur de long à Hébernac, qui était prévenu de vol.

Délit de presse. — Pour infraction aux lois sur la presse de 1881 et du 9 août 1914, le gérant, l'imprimeur et l'administrateur d'une publication mensuelle « Le Petit Troupier », ont respectivement été condamnés, les deux premiers à 50 francs, et le troisième à 100 francs d'amende.

EMPRUNT 5 % DE LA DEFENSE NATIONALE

Avis de la Banque de France, 7, rue du Lycée, Pau.

Les souscriptions — quels que soient les modes de paiement — seront reçues à partir du 25 novembre, tous les jours, même le dimanche.

LA CROIX BLEUE

An appeal

I'm only a cavalry charger and I'm dying as fast as I can for my body is riddled with bullets they've killed both me and my man and though I've no words to express it I'm trying to send this message to tell to kind folks who work for the Red Cross oh please help the Blue cross as well.

My Master was one in a thousand and I loved him with all this poor heart for horses are built just like humans be kind to them-they'll do their part. So please send out help for our wounded and give us a word in your prayers. This is n't so strange as you'd fancy, the Russians do it in theirs.

I'm only a cavalry charger and my eyes are becoming quite dim I really don't mind though I'm done for so long as I'm going to him but first I would plead for my comrades who're dying and suffering too oh please help the poor wounded horses I'm sure that you would — if you knew.

Deuxième liste

Mrs L. Hornor 20 Frs

Les souscriptions sont reçues au Cercle Anglais, à Pau.

LA REPRESENTATION DE CARMEN

Nous rappelons que c'est demain soir dimanche, à 8 heures et demie, au Théâtre municipal, que sera donnée la représentation de « Carmen ».

Il n'est pas besoin de revenir sur la distribution qui, ainsi que nos lecteurs ont pu en juger par les précédents communiqués et par les affiches, est de tout premier ordre.

C'est à un véritable « gala » qu'est convié notre public et Pau qui, depuis de longs mois, est privé de représentations lyriques, fera un chaleureux accueil à ce premier spectacle qui inaugure la campagne artistique de nos musiciens paotais dont l'illimitable mérite tant d'être secondé.

Location, nous le réitérons au théâtre, de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

(Communiqué).

CONCERTS DU PAVILLON DES ARTS

(Place Royale)

Dimanche, 28 novembre

à 3 heures de l'après-midi

Grand Concert Symphonique, sous la direction de M. Albert Toris, avec le concours de M. Balleroy, de l'Opéra.

PROGRAMME

Première partie

1. Ouverture du Nouveau Seigneur du Village, Bœttcher.
2. Petite berceuse (pour instruments à cordes), L. Laporte.
3. Stances de Lakmé, Leo Delibes, (M. Balleroy).
4. Ballet du Cid a) Castilane, b) Andalous, c) Aragonaise, d) Maudrène, e) Navarraise, Massenet.

Deuxième partie

5. Ouverture de Patrie, Bizet.
6. Intermezzo, G. Raziade.
7. Air de Benvenuto Cellini, Diaz, (M. Balleroy).
8. Sélection sur la Tosca, Puccini.

Prix d'entrée : 0 fr. 75.

Mardi 30 novembre, à 3 heures de l'après-midi, grand concert symphonique.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 27 novembre.

Pendant les quatre derniers jours, nous avons connu effacement les tranchées allemandes, détruisant les fils de fer et atteignant les parapets.

Les Allemands n'ont pas réagi fortement, néanmoins leur artillerie a été active au nord d'Albert et de Loos, et à l'est d'Ypres.

Dans la soirée du 25, au sud de la route de Béthune à La Bassée, un avion ennemi occupé par nous a été l'objet d'une attaque violente que nous avons repoussée.

Le 25 nous avons fait exploser une mine au nord de la route de Béthune à La Bassée et nous avons occupé l'entonnoir.

Les Allemands ont endommagé nos tranchées en faisant exploser une mine au sud de Guinchy ; nous avons repoussé l'attaque dirigée contre l'entonnoir. Les Allemands ont fait également exploser une mine près de Guinchy et de Guinchy.

Une escadrille composée de 21 aviateurs a bombardé efficacement les baraques allemandes d'Achiet-le-Grand, au nord-est d'Albert.

Les Allemands ont répondu en envoyant un avion à lacerer près de Bray six bombes, qui n'ont occasionné aucun dégât.

SUCCESS ANGLAIS EN MESOPOTAMIE

Londres, 27 novembre.

Le général Nixon télégraphie que les troupes du général Toensberg sont maîtresses de Ctesiphon, ville d'Assyrie, sur le Tigre. Les Turcs se retirent sur Ebalah, située à une dizaine de milles de Ctesiphon. Treize cents prisonniers turcs ont été dirigés sur Laju.

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 27 novembre.

Sur le front du golfe de Riga jusqu'au Pripet, la situation générale est calme, sauf cependant à la métairie Boromunde où un combat acharné a duré toute la journée du 26 novembre.

INSTITUT MUSICAL LUIS ALONSO

Place Gramont, 19

Dimanche 28 novembre 1915, aura lieu, à 7 heures et demie, une audition de élèves, avec les principaux professeurs de Mme Claude Deschamps, directrice, qui aura pour programme les « Concerts », etc.

1. Marche Baroque à la mémoire de Henry Regnaud, Saint-Saëns.
2. Concerto en sol mineur (Mlle Tailhanou et Reyrol-Pogno), Saint-Saëns.
3. La chasse du Jeune Henry (Instit), M. Lascourès.
4. Fantaisie hongroise (Mlle Tailhanou), P. Liszt.
5. Concerto (Mlle Larrière), E. Greg.
6. Concerto et chansons, P. Liszt.
7. La nuit, A. Holmès.
8. Le mont Chauve (Mlle E. Dabize et l'Instit), Moskowky.
9. Allegretto de la sonate en ut mineur (Mlle Focq), E. Greg. — Reclativo de la sonate en la (Mlle Larrière et M. de Saint-André), C. Franck.
10. Nocturne N. 1 (Mlle Desrozes), Chopin.
11. Soirées de Schubert (Mlle Mirassou), Saint-Saëns.
12. Le Cygne (Mlle G.), Saint-Saëns.
13. Mazurka (Mlle Paroz), Wienawsky.
14. Sérénade (M. Albert Toris), Rubinstein.
15. Valse caprice, Rubinstein.
16. Danse (M. Toris), Rubinstein.
17. Fantaisie (M. Mirassou), Chopin.
18. Ballet descriptif (Mlle Neau, Mlle G. Labasse-Raphaël Sardinas et l'Instit), Pianos à queue grand format des maisons Louvet-Liquette et Frisau.

FOOTBALL RUGBY

Terrain de la Ligue d'Education Physique à Jurançon

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est demain dimanche, que se jouera le match de football entre les équipes premières de l'Union Sportive Paloise et les Papillons de Pontacq, sur le terrain de la Ligue. L'équipe de Pontacq, qui a toujours été en tête des clubs régionaux et dont il n'est pas besoin de faire l'éloge, se présentera au grand complet contre nos jeunes Palois ; c'est le premier quinze qui vient en déplacement cette saison dans notre ville et nous espérons que tous les sportsmen palois seront présents à ce match qui sera des plus intéressants. L'Union Sportive Paloise déjà connue de bon nombre de fervents du football, tient à continuer la série toujours croissante de ses succès et espère triompher encore de cet adversaire non moins redoutable que les précédents. Nous invitons tous les amateurs de rugby désireux d'assister à une belle rencontre, à se rendre sur le terrain de la Ligue pour encourager de leur présence nos jeunes footballeurs.

Coup d'envoi à 2 h. 30 précises.

Prix des places : tribunes, 0 fr. 25 ; pelouse, 0 fr. 15.

Section Paloise

Aujourd'hui, dimanche, aura lieu sur le magnifique terrain de la Croix du Prince, le match entre les équipes de la « Section Paloise » et le « Football-Club Béarn ».

La Section a mis sur pied un quinze formé presque entièrement de jeunes gens qui, sous les couleurs de « Stadoceste-Palois », remportèrent récemment une victoire sur l'« Union Sportive Paloise », équipe qui battit dimanche dernier l'Association de la Croix du Prince » par 20 points à zéro.

Tout le monde suivra avec intérêt les débuts des juniors de la Section Paloise. Le coup d'envoi sera sifflé à 2 h. 15 précises par M. Bergès, l'excellent trois-quart centre de la Section Paloise.

Voici la composition de l'équipe de la Section Paloise :

Arrière : Maillet.

Trois-quarts : André, Dupouy, Porcheron, Balzac.

Demi : Chigé (0.), Berte (m.).

Avants : 3 ligne, Prat, Fourran, Lang, 2^e ligne, Lerdé, Gabry, 1^{er} ligne, Touzin, Rousseau, Mir.

Prix des places : Tribunes, 0 fr. 50 ; Pelouse, 0 fr. 25.

N. B. — L'inscription des jeunes gens qui désirent pratiquer le football Rugby aura lieu après la partie.

Le match de sélection se jouera le dimanche 5 décembre.

PHARMACIES OUVERTES

LE 30 NOVEMBRE

Gardères, rue du Lycée, 27.

Poujade, rue des Cordeliers, 12.

DERNIERE HEURE

PRISE DE GORIZIA

Milan, 27 novembre.

La nouvelle vient de parvenir que Gorizia est tombée aux mains des Italiens.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 27 novembre.

Pendant les quatre derniers jours, nous avons connu effacement les tranchées allemandes, détruisant les fils de fer et atteignant les parapets.

Les Allemands n'ont pas réagi fortement, néanmoins leur artillerie a été active au nord d'Albert et de Loos, et à l'est d'Ypres.

Dans la soirée du 25, au sud de la route de Béthune à La Bassée, un avion ennemi occupé par nous a été l'objet d'une attaque violente que nous avons repoussée.

Le 25 nous avons fait exploser une mine au nord de la route de Béthune à La Bassée et nous avons occupé l'entonnoir.

Les Allemands ont endommagé nos tranchées en faisant exploser une mine au sud de Guinchy ; nous avons repoussé l'attaque dirigée contre l'entonnoir. Les Allemands ont fait également exploser une mine près de Guinchy et de Guinchy.

Une escadrille composée de 21 aviateurs a bombardé efficacement les baraques allemandes d'Achiet-le-Grand, au nord-est d'Albert.

Les Allemands ont répondu en envoyant un avion à lacerer près de Bray six bombes, qui n'ont occasionné aucun dégât.

SUCCESS ANGLAIS EN MESOPOTAMIE

Londres, 27 novembre.

Le général Nixon télégraphie que les troupes du général Toensberg sont maîtresses de Ctesiphon, ville d'Assyrie, sur le Tigre. Les Turcs se retirent sur Ebalah, située à une dizaine de milles de Ctesiphon. Treize cents prisonniers turcs ont été dirigés sur Laju.

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 27 novembre.

Sur le front du golfe de Riga jusqu'au Pripet, la situation générale est calme, sauf cependant à la métairie Boromunde où un combat acharné a duré toute la journée du 26 novembre.

DEMOMOBILISATION PARTIELLE EN GRECE

Athènes, 27 novembre.

Les journaux annoncent comme certaine la démobilisation partielle des troupes hellènes. L'état-major général aurait soumis au ministre de la guerre un projet qui permettrait de licencier six des classes les plus anciennes. Cette proposition serait discutée en conseil des ministres très prochainement.

Londres, 27 novembre.

Le « Times » annonce que le gouvernement d'Athènes s'est engagé à mettre à la disposition des alliés le chemin de fer reliant Salonique à la frontière serbe. Il consent en outre à procéder à la démobilisation partielle et à retirer les troupes grecques qui se trouvent dans le voisinage de Salonique.

Athènes, 27 novembre.

Le bruit de la libération de huit classes semble devoir se confirmer.

LES CONTINGENTS ALLIES EN MACEDOINE

Athènes, 27 novembre.

Suivant le « Patria », les contingents alliés débarqués à Salonique dépasseraient 125.000 hommes, abondamment fournis en matériel et en munitions. Les alliés débarquent près de 4.000 hommes par jour.

GOLERE ALLEMANDE

Gènes, 27 novembre.

Les « Dernières Nouvelles de Munich » écrivent que, puisque la neutralité de la Grèce est définitivement votée, les troupes allemandes poursuivront les troupes serbes sur le territoire hellénique.

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 27 novembre.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin et s'est entretenu des affaires courantes.

avec lui, c'était un père de 7 enfants qui...

Je vous ai envoyé la photographie. Le le-

dois de communication. Tu vois d'ici

LA MAISON MUSEE 188, rue Saint-Jacques, Paris

Chemin de fer d'Orléans RELATIONS ENTRE LE RESEAU

Tirages Financiers VILLE DE PARIS 1926

Maladies de la Femme LE RETOUR D'AGE

SIROP et VIN STÉVANO

VINS DE TABLE & VINS FINS BLANCS & ROUGES

ACHAT & VENTE de Bouteilles et Bonbonnes

ROMANS A 20 CENTIMES

FAITES RÉPARER VOS Montres, Pendules, Réveils et Bijoux

EMPRUNT de la DÉPENSE NATIONALE EN RENTES 5 p. 0/100 PERPETUELLES

HORLOGERIE - BIJOUTERIE ATELIERS SPECIAUX DE REPARATIONS

Marbrerie - Sculpture CROS-LASSALLE

VENTE DE MEUBLES

VENTE APRES DECES

L'ALMANACH DU PELERIN POUR 1916

HERNIES BAS & VARICES - CEINTURES MAISON DAIGNAS